



RÈGLEMENT INTÉRIEUR E.S.S.T



ÉCOLE DE FOOT U6 à U17

Ce règlement s'adresse aux joueurs licenciés à l'école de foot et à leurs parents (catégories U6 à U17).

Chaque adhérent au club s'engage à le respecter. Il s'agit de droits et de devoirs tout à fait évidents pour faciliter la vie de tous en société.

Ne jamais oublier avant tout que le football est un jeu.

Les entraînements

Horaires :

U6/U7 :

Mercredi : 10h00 - 12h00

U8/9 :

Mercredi : 13h15 - 15h15

U10/U11 :

Mercredi : 15h00 - 17h00

Vendredi : 16h45 - 19h00

U12/U13 :

Mercredi : 16h45 - 18h45

Vendredi : 16h45 - 19h00

U14/U15 :

Mercredi : 17h45 - 19h45

Vendredi : 18h30 - 20h30

U16/U17 :

Mercredi : 17h45 - 19h45

Vendredi : 18h30 - 20h30

Pour chaque entraînement, le joueur doit prévoir :

1 paire de chaussures de football

1 paire de chaussures de type tennis (pour la salle en hiver)

1 tenue adaptée à la pratique du football

Des vêtements de pluie selon le temps

Des vêtements de rechange

Le nécessaire pour la douche (fortement conseillé)

*Le club dégage toute responsabilité en cas d'accident **15 minutes** après la séance d'entraînement.*

Les matchs

Les joueurs participeront à des rencontres contre d'autres clubs le samedi, suivant le planning qui sera distribué à la fin du mois de septembre. Ce planning mentionnera les clubs qu'ils vont rencontrer, les parents qui sont de transports, et les parents prévus pour le lavage des maillots.

Un planning supplémentaire sera distribué pour la gestion de la buvette le samedi lors des matchs à domicile.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR E.S.S.T



ÉCOLE DE FOOT U6 à U17

Chaque joueur doit être en tenue de footballeur distribuée en début de saison (short et chaussettes) et il portera le maillot aux couleurs du club uniquement pour les rencontres.

Les convocations et rendez-vous aux matchs du samedi :

- Les convocations et horaires de RDV aux matchs du samedi seront mises en ligne à partir du jeudi :

Sur le site du club :

ET

sur **FACEBOOK :**

<http://esst.fr/#> (onglet convocation)

<https://www.facebook.com/essthegonnec/>

- Tous les rendez-vous se feront au stade (côté BOSCH) aux horaires indiqués sur les convocations.
- Les joueurs doivent impérativement prévenir le **RESPONSABLE D'ÉQUIPE** en cas d'absence.

Le rôle de mes parents :

• Quand votre enfant signe une licence dans un club de football, c'est pour une saison !

- Respecter les roulements pour le transport et buvette ou se faire remplacer par d'autres parents.
- Accepter de transporter d'autres enfants dans votre véhicule pour les matchs.
- Respecter les horaires d'entraînements et de convocations pour les matchs.
- Pour les entraînements et les matchs, ne déposez votre enfant qu'en présence d'un éducateur.
- En cas d'absence de votre fils ou fille pour le match du samedi, prévenir le jeudi soir au plus tard.
- Soutenir l'éducateur dans ses démarches et accepter les choix dans les compositions d'équipes.
- Lors des matchs et/ou entraînements, ne pas intervenir auprès de son enfant, afin de permettre à l'éducateur de gérer au mieux son équipe.

Le lavage des maillots / Buvette :

- Les parents doivent respecter le planning du lavage des maillots.
- Les maillots sont à ramener pour le mercredi suivant à l'entraînement.
- Les parents doivent respecter le planning buvette qui est établi lors des matchs à domicile. **En cas d'indisponibilité, le parent de buvette doit s'arranger avec un autre parent et prévenir l'intendant.**



RÈGLEMENT INTÉRIEUR E.S.S.T



ÉCOLE DE FOOT U6 à U17

Le transport :

- Les parents sont chargés de respecter le planning de transport pour les déplacements du samedi.
- **En cas d'indisponibilité, le parent qui est de transport doit s'arranger avec un autre parent et prévenir le responsable d'équipe.**
- Les chaussures de football sont interdites dans les voitures (prévoir des affaires de rechange).

La sécurité U6 À U13 :

L'arrivée des enfants :

- Les parents doivent accompagner l'enfant dans l'enceinte du stade (ou la salle omnisports pour certain entraînement, notamment l'hiver).
- L'enfant ne sera sous la responsabilité de l'équipe dirigeante qu'à partir du moment où l'accompagnateur de l'enfant l'aura "physiquement" confié à un dirigeant qui l'encadre.

Le départ des enfants :

- Les parents sont priés de venir chercher les joueurs dans l'enceinte du stade aux horaires prévues.
- **Le départ et le retour** pour les matchs à l'extérieur **se font au terrain** (libre à vous de vous arranger **ENTRE VOUS** pour faire ramener votre enfant chez vous).
- Il est recommandé de prévenir l'éducateur lorsque l'enfant rentre chez lui par ses propres moyens.

AUCUN ENFANT NE DOIT ATTENDRE L'ARRIVEE DE SES PARENTS SUR LE PARKING !

La sécurité U14 À U17 :

- **Le départ et le retour** concernant les matchs à l'extérieur se font au terrain (libre à vous de vous arranger **ENTRE VOUS** pour faire ramener votre enfant chez vous).

Divers (parents, éducateurs, accompagnateurs, coaches) :

La cigarette est interdite sur un terrain de foot.

Le président : Jacques POULIQUEN